

Compte rendu de la réunion du Comité paritaire ÉHDAA (8-9.04) tenue le 13 novembre 2023 aux bureaux du SES

Présences : Karyne Thibodeau, Andrée-Anne Gagnon, Christine Gilbert, Élisabeth Bergeron, Sandra Lapierre, Véronique Duchesne, Julie Gagné, Sophie Rousseau et Isabelle Blanchette

Absences : Mélanie Girard et Myriam Lévesque

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
3. Lecture et acceptation du compte rendu du 9 mai 2023*
4. Mandat du comité paritaire
5. Présentation de l'offre de service incluant l'Envolée
6. Offre de service pour favoriser l'éducation inclusive
7. Service d'accompagnement TSA
8. Organisation des services psychosociaux au primaire
9. Café pédagogique au secondaire
10. Centre Ressources, classe TSA
11. Calendrier des rencontres
12. Autres sujets :
 - 12.1 Sortie spontanée au Centre ressource
 - 12.2 Demande accès – service d'appui (8-9.07)
 - 12.3 Agir tôt – diffusion
 - 11.4 Annexe 49
 - 11.5 Gestion projets services spécialisés

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Karyne Thibodeau souhaite la bienvenue aux membres. Comme il y a de nouvelles personnes au sein du comité, les membres se présentent chacun leur tour.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Thibodeau fait la lecture de l'ordre du jour. Il est accepté en ajoutant les points suivants :

- ✓ Sortie spontanée au Centre ressource;
- ✓ Demande d'accès – Service d'appui (8-9.07);
- ✓ Agir tôt – Diffusion;
- ✓ Annexe 49;
- ✓ Gestion de projets des services spécialisés.

3. LECTURE ET ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DU 9 MAI 2023

Mme Gagné fait la lecture du compte rendu du 9 mai 2023.

Suivis :

Compte rendu du 10 novembre 2022 - 7. Présentation d'offres de services

Mme Thibodeau informe les membres que le service *Le Semeur* n'existant plus, un document explicatif des différents services n'était plus nécessaire. Le service *Intérêt-études* est à sa dernière année. Une demande a été faite pour offrir des services de transition primaire-secondaire.

Compte rendu du 21 mars 2023 - 5. Démarche d'admission services spécialisés 23-24

Comme la demande pour l'agrandissement de l'école Le Roseau est en attente, un local sera disponible au Centre ressource pour cette clientèle.

Compte rendu du 21 mars 2023 - 9. Autre sujet : 1-2-3 vers la maternelle

Le CSS aimerait avoir un bilan à jour. Mme Bergeron vérifiera le nombre de formulaires reçus et propose au CSS de vérifier dans les autres écoles également.

5. Annexe 49 de la convention collective – Co-enseignement

La formation pour expliquer le co-enseignement est très populaire. De plus, Mme Gagnon ajoute que lors de la séance d'engagement, elle expliquait le rôle. Cependant, une problématique est soulevée lorsque l'enseignant en co-enseignement a trois classes. L'organisation du temps dans ce cas serait à revoir. Mme Lapierre mentionne qu'il serait intéressant d'avoir du co-enseignement au secondaire.

Le compte rendu est accepté tel que présenté.

4. MANDAT DU COMITÉ PARITAIRE

Le CSS rappelle les mandats du comité selon la convention collective.

5. PRÉSENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE INCLUANT L'ENVOLEE

Présentation de l'offre de service incluant l'Envolée par le Centre de services scolaire. Les demandes se font maintenant par un Forms que la direction complète. La structure physique et l'organisation ont été modifiées. Les élèves peuvent maintenant faire des entrées et des sorties tout au long de l'année et non pas à des dates fixes. Certains points, comme le retour en classe à savoir si l'élève sera accompagné ou non, sont à définir. En date du 13 novembre, aucun élève ne bénéficiait du service. Le SES rappelle que la plus grande critique était la complétion du formulaire qui est trop lourde et décourage les enseignants. Ce sont maintenant deux professionnels qui questionnent l'équipe-école et qui remplissent les formulaires. Avec le nouveau Forms, le CSS mentionne que c'est plus facilitant. Une équipe analyse les demandes chaque semaine et doit donner une réponse au maximum 4 semaines après la réception. Le SES pense que le fonctionnement n'est pas bien compris par le personnel et la direction. Mme Thibodeau fera un rappel aux directions.

Mme Bergeron soulève que lorsqu'un élève change d'école, tout est à refaire, car tout ce qui a été mis en place ne suit pas. Le CSS reçoit l'information et précise que si le plan

d'intervention ne suit pas, c'est questionnable. Un rappel sera fait aux directions de transmettre les informations.

6. OFFRE DE SERVICE POUR FAVORISER L'ÉDUCATION INCLUSIVE

En début d'année, le CSS a donné la formation à tous les enseignants. Le co-enseignement est également dans l'offre de service. Mme Thibodeau présente les offres spécifiques pour chaque besoin.

7. SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT TSA

Le CP en adaptation scolaire est maintenant porteur de dossiers auprès des élèves ayant été présentés, mais refusés dans un service spécialisé. L'objectif est de supporter l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'intervention ainsi que de travailler avec l'équipe-classe au déploiement de stratégies. Il s'agit d'un projet pilote pour l'année 23-24 donc le tout est en analyse actuellement. On note une augmentation des cas TSA au niveau national. Mme Thibodeau donne quelques statistiques. De plus, une TES a été engagée pour se déployer dans les milieux afin de soutenir la mise en place des stratégies gagnantes et des plans d'aménagements. Elle cumule des observations qui permettent aux CP et l'ortho-conseil TSA de faire les modifications nécessaires pour soutenir le développement du jeune.

8. ORGANISATION DES SERVICES PSYCHOSOCIAUX AU PRIMAIRE

Mme Thibodeau explique qu'en raison du plan de contingence avec les professionnels, le CSS a créé un comité afin de se pencher sur les correctifs à apporter. Afin de maximiser le service à l'élève et de mettre en place une structure en cas d'absence de professionnel, un professionnel psychosocial pivot est affecté dans chaque école primaire. Des cellules de professionnels ont été mises en place et travaillent ensemble. Un calendrier de rencontres obligatoires a été établi. De cette façon, l'équipe cellule collabore et se relaie au besoin. Un chef d'équipe par cellule a été déterminé et celui-ci rencontre Mme Thibodeau une fois par mois pour un suivi. Jusqu'à présent, c'est positif. Les équipes peuvent facilement discuter, s'entraider et collaborer ensemble, ce qui améliore également la rétention du personnel.

9. CAFÉ PÉDAGOGIQUE AU SECONDAIRE

Un café pédagogique a été créé par les enseignants de l'école Dominique-Racine afin de pouvoir échanger ensemble. Ces rencontres sont volontaires et la participation est très bonne.

10. CENTRE RESSOURCE, CLASSE TSA

Des éclaircissements sont faits concernant la classe de l'école Le Roseau qui est déménagée au Centre ressource. Mme Thibodeau mentionne que les élèves sélectionnés de l'école Le Roseau pour transférer cette année au Centre ressource étaient en fait ceux qui y seraient allés l'an prochain. Une fois arrivés au Centre ressource, ces derniers font partie de la clientèle de celui-ci et non de celle du Roseau. Le financement et les services offerts proviennent donc du Centre ressource. Il n'y a que l'enseignant et le matériel qui proviennent de l'école Le Roseau. Mme Rousseau fera un retour au personnel pour expliquer la situation.

11. CALENDRIER DES RENCONTRES

Les rencontres du comité ÉHDAA pour l'année 2023-2024 se tiendront aux dates suivantes :

- 15 janvier 2024 à 13 h 30;
- 27 mars 2024 à 13 h 30;
- 20 juin 2024 à 13 h 30.

12. AUTRES SUJETS

12.1 Sortie spontanée au Centre ressource

Mme Gilbert explique que les enseignants ont rapporté devoir obligatoirement mettre une date pour les sorties avec les élèves alors qu'avant la pratique était de mentionner l'activité au conseil d'établissement, mais sans date précise. La problématique est que les activités peuvent être reportées ou annulées dépendamment du contexte ou de la température. Mme Rousseau mentionne que ça doit encore passer au conseil d'établissement, mais en donnant une date approximative.

12.2 Demande d'accès – service d'appui (8-9.07)

Le SES informe le Centre de services scolaire qu'il a recommandé à un enseignant de remplir le formulaire pour service d'appui, car après quelques tentatives pour obtenir des services, la direction lui a répondu qu'il n'y en avait pas et qu'il n'y avait plus de sommes pour cela. Mme Thibodeau mentionne que le Form pour l'offre de service présenté plus tôt aurait dû être rempli par la direction. Elle ajoute qu'avant d'en arriver au formulaire 8-9.07, le SES peut aussi communiquer avec elle pour en discuter.

12.3 Agir tôt - diffusion

Mme Bergeron informe le CSS que peu de gens connaissent le programme Agir tôt. Elle suggère de diffuser l'information à tous.

12.4 Annexe 49

En date du 28 août 2023, le montant de l'annexe 49 était à 809 000 \$. Il y a 9 postes en co-enseignement et 2 pour les élèves issus de l'immigration qui ont été donnés pour un total de 11 postes. Il n'y a plus de somme disponible.

12.5 Gestion projets services spécialisés

Le CSS désire analyser chaque année l'offre de services des classes spécialisées. Pour cette année, le chantier sera pour le primaire. Mme Thibodeau présente la structure du projet et le calendrier des opérations. Le SES s'informe si les enseignants et les autres membres du personnel concernés sont impliqués dans le processus. Le CSS les consulte au besoin, mais les comités sont composés de directions et de professionnels concernés par le service en révision. Le CSS désire faire le même exercice l'an prochain avec le secondaire. Un suivi sera fait à ce comité.

Julie Gagné
Conseillère syndicale